

Comité de Spéléologie du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon

3, rue Rouget de Lisle – La Feyssine
69100 VILLEURBANNE



Réunion du conseil d'administration du mardi 17 septembre 2019

Membres du conseil d'administration présents : Frédéric Delègue, Christophe Ferry (Vulcain), Jacques Romestan (SCV), Arnaud Poujade (GSDy), Guy Lamure (Tritons), Sébastien Bouchard (Troglodytes), Thomas Bonnard, Laurent Fénéon (Dolomites), Daniel Simonetti (Plutons)

Membres du conseil d'administration excusés : Antoine Aigueperse (Vulcain), Laurent Besacier (GSDy), Yvan Robin (GUS).

Autres membres présents : Bernard Wolf (Cavernicoles), Thibaut Garapon (Troglodytes), Hélène Mathias (Troglodytes), Cécile Perrin et Alain Gresse (SCV), Jean-Philippe Deglétagne (Plutons).

Autres membres excusés : Patrick Comte, Guillaume Cerdan et Romain Roure (Vulcain)

Début de la réunion à la FFS – 28 rue Delandine / 69002 Lyon : 20h15

Journées Nationales de la Spéléologie et du Canyon 2019 (JNSC) :

JNSC d'été 2019 :

Le CDS 69 a organisé les JNSC d'été le 29 juin 2019 dans le canyon des Ecouges (Vercors – 38). Sébastien Bouchard a pris en charge l'organisation aidé de Sylvain Melin et de Simon Gudin.

Une participation aux frais de 5 € a été demandée aux néophytes, les combinaisons ont été louées auprès d'Aquatik Canyon (qui a pratiqué des prix préférentiels pour les JNSC).

12 personnes ont été initiées. 3 groupes ont été constitués.
A noter la forte chaleur lors de cette journée.

Le matériel du CDS, des clubs des Troglodytes et Vulcain a été utilisé.

JNSC d'automne 2019 :

- **Spéléologie** : Elles se dérouleront les 5 et 6 octobre 2019. La manifestation sera de nouveau organisée à la grotte du Crochet sur le weekend. Elle est inscrite sur le site des JNSC : <https://jnsco.ffspeleo.fr/programme/>

Elle est également inscrite sur le site internet de la mairie de Torcieu : <https://torcieu.fr/>

La cavité sera équipée par le club des Troglodytes, avec leur matériel collectif, en soirée dans la semaine qui précède les JNSC. 4 voies seront équipées dans le P7 (de la même manière qu'en 2018) :

- 1 voie avec une déviation, réservée aux cadres et à quelques initiés ayant déjà une expérience,
- 1 voie au droit de la remontée permettant d'accéder au Crochet Sup-sup, réservée aux initiés adultes,
- 2 voies équipées de poulies-bloqueurs permettant de faire descendre la majorité des participants.

Une main courante sera équipée sur la vire permettant l'accès à la grande salle. Une corde barrera la fin du parcours dans la rivière au sommet du P12.

Le matériel d'initiation sera mis à disposition par le CDS 69 et les clubs des Troglodytes, SCV et Vulcain. Les baudriers seront mis avant d'entrer sous terre avec tout le matériel d'initiation afin d'éviter des mélanges de matériels et de simplifier le rangement.

Les tee-shirts du CDS seront proposés à la vente. Des médailles « 1^{ère} Chauve-Souris » seront également proposées à la vente au prix de 5 € pour les enfants.

A la date de la réunion, 9 personnes se sont inscrites.

- **Canyon** : Le canyon du Versoud sera proposé La sortie est inscrite également sur le site des JNSC : <https://jns.cffspeleo.fr/programme/>

A la date de la réunion, 10 personnes se sont inscrites.

Voici le lien Doodle pour s'inscrire aux JNSC en tant que cadre :
<https://www.doodle.com/poll/p7byq88xz4qimccn>

La commune de Torcieu nous a réservé la petite salle des fêtes samedi soir. Le CDS 69 prendra en charge l'apéritif, le repas du samedi soir et le petit déjeuner dimanche matin.

Ce sera probablement la dernière année que les JNSC sont organisées de cette manière. Françoise Giroudet, Maire de Torcieu, ne se représentera pas aux élections municipales en 2020 et il n'est pas garanti que la commune continue de mettre à disposition la salle des fêtes.

Point d'avancement du congrès UIS 2021 - LYON

Le COPIL (comité de pilotage) de la FFS se réunit tous les deux mois environ. Différents groupes de travail sont en place pour préparer la manifestation :

- Administration/Finances,
- Hébergement,
- Logistique/sécurité/stationnement,
- Expositions/salles de conférences/stands,
- Excursions,
- Animations enfants,
- Animations sur le congrès,
- Organisation des camps pré et post-congrès,
- Thématiques scientifiques,
- Divers.

Inscriptions des congressistes à partir du 25/07/2020.

Soumission des communications à partir du 1/01/2020 jusqu'au 30/09/2020.

Le site internet est actif mais peu d'informations sont renseignées. A ce jour, 11 000 connexions ont été enregistrées sur le site.

Budget prévisionnel de l'ordre de 600 000 €, non équilibré à ce jour. 2 000 congressistes sont attendus.

Des membres du bureau de l'UIS étaient présents à Lyon du 11 au 13 juillet 2019 afin d'effectuer un point d'avancement sur la préparation du congrès.

Des communications, interventions ou actions sont prévues lors du congrès sur toutes les thématiques des commissions de l'UIS hormis pour l'instant le spéléo-secours.

Logistique du congrès : Cette partie entrera dans une phase active dès cet automne avec les services de l'INSA.

Animations : Cette partie est gérée principalement par Vincent Lacombe. Des animations seront proposées tous les soirs du congrès (hormis le vendredi soir). Des groupes de musique et de spectacle ont été contactés. Des devis ont déjà été présentés.

Communication : C'est la partie où il y a un manque de compétences au sein du COPIL. Une bande annonce du congrès est à réaliser d'ici la fin de l'année. En l'absence de solution d'ici début 2020, la FFS devra probablement faire appel à une structure professionnelle.

Point actualités du SSF 69

Activités passées:

- Stage gestion de sauvetage : une personne a participé à ce stage du 30 mai au 2 juin (Romain Roure).
- Barnum du SSF 69, samedi 22 juin – mine de Lantignié (69) : Une vraie réussite! L'alerte a été donnée dès le jeudi soir et c'est Romain Roure qui a été mis en position de CT et s'est chargé de gérer cette alerte avec Bérengère Huet. Le vendredi soir, un recensement des moyens dans le Rhône a été réalisé et le lendemain, des recherches selon des secteurs bien déterminés ont été effectués. L'après-midi, le blessé a été localisé dans une cavité sur la commune de Lantignié et le sauvetage a pu avoir lieu. Bravo à tous les sauveteurs car de la gestion, aux fouilles des zones, en passant par la mise en place d'ateliers puis l'évacuation, il a été démontré une fois de plus que le Rhône était présent sur son département et qu'il restait un acteur incontournable pour ce type de scénario souterrain.
- Barnum de la 3SI – samedi 22 juin – gouffre Berger (38) : Une belle réussite une fois encore. Le Rhône fût présent en nombre (+ de 20) et les sauveteurs du SSF69 ont pu intégrer toutes sortes d'équipes mises en place par la 3SI. La 3SI remercie le SSF69 d'avoir participé et montré autant d'intérêt pour leur exercice. Notre relation se renforce et ils savent qu'ils peuvent compter sur nous.
- Secours au Gouffre Berger: (25 – 26 juillet) : L'alerte fût transmise dans le Rhône par Antoine. Bérengère et Guillaume ont géré le recensement de moyens dans le Rhône. Un dégagement de 10 personnes en moins d'une heure est réalisé et le nombre de sauveteurs du Rhône augmentera au fil des heures. Au final, une longue attente avant de retrouver Félix Renaud qui était déclaré perdu dans la cavité, avant de le sortir et 200 sauveteurs plus tard le secours était terminé.
18 sauveteurs du Rhône ont participé à ce secours, sans parler de toutes les personnes qui étaient en pré-alerte jusqu'à la fin du secours. 5 sauveteurs du Rhône confondus avec la 3SI et le SSF 73 ont également participé au secours ainsi que 2 personnes en base arrière ce qui fait en réalité 25 personnes du Rhône qui ont participé de près ou de loin.
La 3SI a été bluffée par notre réactivité et notre savoir-faire pour trouver 10 personnes en moins d'une heure fin juillet alors qu'ils étaient à 4 personnes seulement. Une fois de plus la 3SI remercie l'ensemble des sauveteurs du Rhône pour leur implication et cela renforce la relation 3SI-SSF69 et justifie l'existence du SSF 69 auprès des élus.
Un échange au sein du club Vulcain a été réalisé fin août, Félix était présent, afin de connaître les causes qui ont mené à ce secours. Cette volonté de débriefing était importante pour le club puisqu'il est licencié au club Vulcain et qu'il s'est formé en son sein.

A ce titre, le SSF 69 demande au CDS 69 de s'emparer du sujet et de constituer un groupe de travail autour de ce secours afin d'en tirer les conclusions qui permettront d'éviter ce type de situation. Il reste à définir ce groupe de travail mais d'ores et déjà Antoine A. et Guillaume C. souhaitent y participer.

- Barnum du SSF 74 – samedi 14 septembre : Grotte de Mégevette, 4 sauveteurs du Rhône ont participé à cet exercice

Activités à venir:

- 05 octobre : exercice secours plongée souterraine dans le Gard à la Fontaine de Sauve. Le SSF 69 possède un bon nombre de sauveteurs plongeurs et est cordialement invité à cet exercice.

- 19 octobre : Barnum du SSF 26 aux Chuats, ouvert à tous
- Du 02 au 10 novembre : Stage Conseiller Technique : 2 personnes du Rhône y participeront

Point sur le secours au gouffre Berger de juillet 2019

Félix Renaud (licencié au club Vulcain) a été secouru par le SSF au gouffre Berger les 25-26 juillet 2019 (voir CR actualités du SSF 69 ci-avant).

Félix a été formé au sein de son club et dans le cadre du stage de perfectionnement du CDS 69 auquel il a participé en 2018.

Des membres du CDS ont fait part de leur demande d'échanger sur les causes qui ont pu engendrer cette situation (déclenchement du secours) et sur les améliorations éventuelles à apporter au cursus de formation du stage organisé chaque année par le CDS 69.

Les longs échanges entre les membres du CA ont mis en évidence la nécessité de mettre au vote la question suivante :

« Tenue d'une réunion d'échanges sur les suites du secours au gouffre Berger, entre des membres du SSF69, les organisateurs du stage perfectionnement du CDS 69 et les membres du CA »

Votants : 9

Votes « pour » : 7

Vote « contre » : 1

Vote « abstention » : 1

Compte-rendu interclubs plongée Creux Mutin

En août 2018, la plongée au Creux Mutin (Innimond – 01) a permis de refaire la topographie des inter-siphons 4 et 5 et de progresser dans le siphon 5.

Cette année un nouvel interclubs s'est organisé les 24-25 août pour poursuivre les explorations dans le siphon 5.

8 personnes étaient présentes (Vulcain, SCV, GUS) pour 8 kits à porter.

La plongée a été réalisée le 24 août. Les porteurs ont attendu patiemment le retour des plongeurs. Le siphon 5 n'a pas pu être passé. Peu après le terminus de 2018, le siphon remonte et se termine dans une cloche. Aucun passage n'a pu être trouvé dans le siphon 5. Les conditions de plongée n'étaient pas optimales (absence de visibilité, première partie du siphon large de plusieurs mètres) et il est possible qu'un départ de galerie n'ait pas été vu.

Il n'est pas envisageable de reprendre les plongées dans ce siphon 5 car la recherche d'un éventuel départ de galerie est très difficile (faible probabilité d'avoir les conditions adéquates pour plonger ce siphon) et le portage dans les galeries du Creux Mutin est fastidieux.

Nous avons passé la nuit au gîte du GUS à Chosaz. Nettoyage du matériel le dimanche 25 août.

Projet de création d'une structure artificielle à Villeurbanne

Le Spéléo-Club de Villeurbanne (SCV) a eu connaissance du projet de la ville de Villeurbanne du réaménagement d'une Structure Artificielle d'Escalade (SAE) située sur le parc de la commune de Paris (rue Bourchanin). Cette SAE sera démolie à l'horizon 2023, car non conforme et elle peut pas être réhabilitée.

Le CDS 69 et le SCV ont rencontré l'office des sports de Villeurbanne sur ce sujet et nous avons présenté l'opportunité de créer une SAS en lieu et place de la SAE, ou une structure mixte.

Pour l'instant il ne s'agit que d'un projet d'intention, mais l'office des sports est intéressé par ce type de structure. Le CDS 69 et le SCV souhaitent poursuivre le projet de création d'une SAS sur Villeurbanne, en sachant bien que c'est un projet de long terme, les élus doivent être convaincus du bien-fondé de ce projet, etc.... et sans aucune garantie que le projet débouche sur la création de la SAS. Les élections municipales sont en mars 2020 et le projet n'avancera pas avant cette date.

Le public concerné par cette SAS est localisé sur le territoire de la Métropole de Lyon, voir l'Ain. Les spéléos ne doivent pas être les seuls utilisateurs.

Une entrevue, le 10 septembre dernier avec la DTN de la FFS, a permis de mieux appréhender le projet :

- Le projet doit être porté localement (CDS et SCV),
- La FFS apportera un appui technique et relationnel,
- La collectivité doit être le maître d'ouvrage du projet,
- La structure doit être accessible à d'autres utilisateurs (grimpeurs, corps constitués,...),
- Le projet doit présenter un intérêt avéré à la population de Villeurbanne (justification du projet auprès des élus de la commune) : par exemple les scolaires ou autres publics n'ayant pas accès aux sports de plein air,
- La structure permet de pratiquer au plus près nos activités (formations, exercices, entraînements),
- Connexion du projet avec la Métropole de Lyon (collectivité qui assure la compétence « sport »).

Une réunion de travail est programmée le 30 septembre 2019 à 18 h 30 dans les locaux du SCV, tout membre du CA est convié à cette réunion.

Une première rencontre sera à définir avec des élus et le directeur des sports de la commune de Villeurbanne d'ici la fin de l'année 2019 pour leur présenter le projet.

Il existe d'autres projets de SAS en France (un peu différents de celui projeté sur Villeurbanne) : 2 dans les Bouches du Rhône et 1 sur Toulouse.

Questions diverses

Subventions 2019

La Métropole de Lyon a versé la subvention de 700 €.

La notification de la subvention du département est effectuée généralement en octobre-novembre.

La subvention CNDS a été accordée (selon leur site internet) mais son montant n'est pas encore connu.

La Métropole de Lyon a lancé un appel à projets auprès des clubs et des comités sportifs dont le siège social est basé sur la métropole et dont le nombre de licenciés est supérieur à 150.

Le CDS 69 déposera un dossier pour le remplacement de la remorque afin de transporter le barnum au minimum. La date limite du dépôt des dossiers est le 30 septembre 2019.

Forum des associations LYON 2

Le CDS 69 devait participer au forum des associations de Lyon 2, place Antonin Poncet, le samedi 14 septembre dernier. Le forum a été annulé la veille en raison de la manifestation des « gilets jaunes » prévue place Bellecour.

Fonctionnement de l'EDSC

L'année 2018-2019 de l'EDSC 69 vient de s'achever. Sept jeunes (2 garçons et 5 filles) de 15 à 18 ans ont participé à 9 sorties (soit environ une sortie par mois). Le mini-camp programmé lors du week end COJ n'a pas été réalisé par manque de participants.

Un nouveau groupe est à reconstituer cette année. Certains jeunes ne se réinscriront pas (départ de la région lyonnaise). Des demandes d'inscriptions ont été déposées, elles sont à confirmer et elles concernent des enfants entre 6 et 11 ans.

Date Assemblée Générale du CDS 69 en 2020

La date a été fixée le **vendredi 7 février 2019** (lieu à définir).

Il est rappelé que cette assemblée générale sera électorale, les 15 membres du conseil d'administration seront à renouveler en totalité.

Fin de la réunion à 23 h 00.